

motion des représentants des enseignants au CA du collège Marcel rivière du 11/02

Monsieur le Ministre,

Si il faut refonder l'Ecole, et faire de l'éducation une priorité, comme cela a été heureusement annoncé, il nous faut les moyens, à nous, professionnels de l'éducation, d'être à la hauteur de vos ambitions. Pourtant, nous constatons en cette période de dotation horaire des établissements, que les moyens sont insuffisants.

Madame la Principale vient de proposer un TRMD basé sur une dotation insuffisante, nous ne pouvons donc l'adopter.

Cette dotation, en faisant augmenter les effectifs dans certains niveaux, met en péril l'efficacité des efforts fournis jusqu'ici par les enseignants de l'établissement pour faire réussir au mieux des élèves de milieux socioculturels très variés.

En effet, notre expériences des dernières années, et les affinements successifs que nous avons effectués dans l'utilisation de nos DHG, nous ont montré tout l'intérêt pour la réussite de nos élèves d'effectifs réduits (20 en 5ème cette année, 21 en 3ème l'an dernier) et d'un certain nombre de dispositifs (dédouplements, groupes, accompagnements...).

Nous constatons chaque année un nombre toujours plus important d'élèves qui présentent un PPTSA ou PPRE-passerelle, qui ont besoin d'un accompagnement vigilant.

Le Conseil National de l'Innovation a affirmé qu'il était possible de remédier au décrochage scolaire des élèves "par une attention soutenue, le développement de leur bien-être et par la qualité des apprentissages". Nous partageons ce constat ; c'est pour cette raison que nous ne pouvons accepter des effectifs de 6ème ou de 4ème qui dépasseraient les 26 élèves par classe.

Si notre expertise professionnelle est reconnue et que les résultats obtenus par nos élèves au brevet peuvent être considérés comme une preuve, nous estimons qu'il est de notre devoir de vous rappeler que nos élèves sont de futurs citoyens qui doivent donc pouvoir se former dans les meilleures conditions possibles, auprès de professeurs qui bénéficient des conditions de travail adéquates.

Ainsi, afin de rester ambitieux pour nos élèves, nous proposons un TRMD qui assure la création de 4 divisions de 6ème, 3 de 5ème, 4 de 4ème et 4 de 3ème. Pour cela, et afin de conserver les dispositifs d'accompagnements et de prévention du décrochage, nous sollicitons l'octroi de 10 heures supplémentaires.